

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 7 novembre 2012 à 9 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Jane Cowell-Poitras, Mairesse suppléante  
M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif  
M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif  
M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif  
Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif  
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif  
Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif  
M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif  
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif  
Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif  
M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe  
M. Guy Hébert, Directeur général  
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE12 1819**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 7 novembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

---

**CE12 1820**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 19 novembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

---

**CE12 1821**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 22 novembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

---

**CE12 1822**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 3 octobre 2012.

Adopté à l'unanimité.

---

**CE12 1823**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 10 octobre 2012.

Adopté à l'unanimité.

---

**CE12 1824**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 17 octobre 2012.

Adopté à l'unanimité.

---

**CE12 1825**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 12 novembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

---

**CE12 1826**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 16 novembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

---

**CE12 1827**

Il est

RÉSOLU :

d'annuler l'avis de convocation de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 13 novembre 2012, à 9 h 30 (adoption du budget).

Adopté à l'unanimité.

---

**CE12 1828**

Il est

RÉSOLU :

d'annuler l'avis de convocation de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 15 novembre 2012, à 14 h (adoption du budget).

Adopté à l'unanimité.

---

**CE12 1829**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 3 085 410,16 \$, taxes incluses, pour régulariser la conformité des droits d'utilisation des licences Oracle excluant SIMON, dans le cadre de la vérification interne réalisée par le Service des technologies de l'information et acquérir les licences requises pour le module Load Testing;
- 2- d'approuver, à cette fin, un projet d'addenda 13 modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et Oracle Canada ULC (CM03 0900), majorant ainsi le montant total du contrat de 32 316 054,68 \$ à 35 401 464,84 \$, taxes incluses;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1125954007

---

**CE12 1830**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à la firme TecFab International inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de fabrication et livraison d'ensembles de batardeaux, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 279 819,26 \$, incluant les taxes et les contingences au montant de 11 497,50 \$;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1120362003

---

**CE12 1831**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire Automobiles Léveillé inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de neuf voitures hybride neuves, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 214 391,10 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12372 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2 - d'autoriser le paiement de la TVQ applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg à la Société de l'assurance automobile (SAAQ) du Québec au montant de 18 600,14 \$;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financière inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1122837001

---

**CE12 1832**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de 4 ans pour la fourniture et l'installation de grues diverses sur des châssis de camions 10 roues avec plate-forme ou benne basculante;
- 2 - d'accorder à Maxi-Métal inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de 4 ans, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12364 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

1123447003

---

**CE12 1833**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle annuelle de 28 241,31 \$, taxes incluses, à même les budgets 2012, 2013 et 2014, pour l'abonnement de trois ans au produit Encore Discovery de la firme Innovative Interfaces Canada inc., comprenant la maintenance et les mises à jour;
- 2- d'approuver le projet d'avenant no 2 à la convention de services professionnels intervenue entre Innovative Interfaces Canada inc. et la Ville de Montréal (CM05 0283, modifiée), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 857 999,33 \$ à 1 942 723,26 \$, taxes incluses;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1121608002

---

**CE12 1834**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 089 319,37 \$, taxes incluses, pour les services professionnels pour la mise aux normes de l'aréna Chaumont de l'arrondissement d'Anjou, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Les architectes FABG, Petropoulos Bomis et associés inc. et AECOM Consultants inc., firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 997 339,37 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12018, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré les virements budgétaires requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4 - d'approuver le principe que l'arrondissement d'Anjou devra retourner les budgets non utilisés dans le projet de l'aréna Chaumont au programme de la Direction des sports afin d'en faire bénéficier d'autres projets par la suite.

Adopté à l'unanimité.

CTC1120738007

---

**CE12 1835**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 875 156,59 \$, taxes incluses, pour la réalisation de plans et devis ainsi que la surveillance du chantier dans le cadre de la construction du nouvel écocentre Sud-Ouest;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Héroïse Thibodeau architecte, Dessau ingénierie et Plania, architecture du paysage, firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 729 649,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public 12-12080, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1125892002

---

**CE12 1836**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et la Corporation d'urgence-santé de la région de Montréal métropolitain afin d'établir, pour cette dernière, l'accès à la « géobase » de la Ville et son utilisation, à titre gratuit, pour les années 2012 à 2015 et au montant de 2 500 \$ pour l'année 2016;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1123854001

---

**CE12 1837**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de retenir le scénario de travaux de réfection pour maintenir le pont d'étagement Rockland fonctionnel sur un horizon de 15 ans ;
- 2 - d'approuver le projet d'entente intermunicipale entre la Ville de Montréal et la Ville de Mont-Royal relative au projet de réfection du pont d'étagement Rockland ;
- 3 - d'autoriser le maire et la greffière adjointe à signer ledit projet d'entente pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

1120541018

---

**CE12 1838**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le renouvellement d'un projet d'entente entre Aéroports de Montréal et la Ville de Montréal relativement à la fourniture de services spéciaux par l'intermédiaire du Service de police, pour une période de quatre ans et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 jusqu'au 31 décembre 2016;
- 2 - de diminuer l'effectif policier temporaire de 5 postes policiers pour la durée du contrat;
- 3 - d'autoriser la greffière adjointe et le directeur du Service de police de la Ville de Montréal à signer le projet d'entente pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'imputer les revenus et les dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1122986004

---

**CE12 1839**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet d'acte aux termes duquel la Ville de Montréal acquiert par donation de la Ville de Beaconsfield, un immeuble sis au 310 rue Beaurepaire Drive, étant la caserne numéro 53, situé au sud de la rue Beaurepaire Drive et à l'ouest de la rue City Lane, dans la Ville de Beaconsfield, constitué du lot 3 974 868 du cadastre du Québec, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte.

Adopté à l'unanimité.

1124306002

---



**CE12 1840**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de fermer et retirer du registre du domaine public les lots 4 753 381 et 4 753 382 du cadastre du Québec qui y sont actuellement inscrits comme ruelle;
- 2 - d'approuver un projet d'acte, auquel intervient Le Triomphe S.E.N.C., par lequel la Ville vend à Les Immeubles Domaine inc. le tréfonds de deux parties de ruelles riveraines à sa propriété localisée en front à la rue Stanley, au sud de la rue Sherbrooke, d'une superficie de 348,9 mètres carrés et constitué des lots 4 753 381 et 4 753 382 du cadastre du Québec, pour une somme de 240 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés audit projet d'acte;
- 3 - d'imputer cette recette conformément aux imputations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1110827007

---

**CE12 1841**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de fermer et retirer du domaine public toutes les parcelles des lots 3 635 817 et 4 728 132 du cadastre du Québec;
- 2 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à Développement Préfontaine inc. un immeuble situé au quadrant sud-ouest des rues Rachel et Marcel-Pepin, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, constitué du lot 3 635 817 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 7 327,5 mètres carrés, pour un montant de 2 618 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3 - de renoncer à l'une des conditions prévues dans la proposition de l'acquéreur relativement à l'aménagement par ce dernier d'un sentier piétonnier qui fait l'objet d'une servitude réelle et perpétuelle en faveur de la Ville, considérant l'intervention de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie;
- 4 - d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1121368012

---

**CE12 1842**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend, aux fins d'assemblage, à Mme Sandra Belisle un terrain situé au nord-ouest du boulevard Cavendish et à l'ouest du boulevard Poirier, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, d'une superficie de 62,7 m<sup>2</sup>, constitué du lot 4 956 593 du cadastre du Québec, pour un montant de 6 810 \$, plus les taxes, si applicables, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte ;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1123496005

---

**CE12 1843**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend, aux fins d'assemblage, à Mme Julie Lapointe un terrain situé au nord-ouest du boulevard Cavendish et à l'ouest du boulevard Poirier, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, d'une superficie de 65,2 m<sup>2</sup>, constitué du lot 4 956 594 du cadastre du Québec, pour un montant de 4 960 \$, plus les taxes, si applicables, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte ;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1123496006

---

**CE12 1844**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend, aux fins d'assemblage, à M. Jean Abbas, un terrain situé au nord-ouest du boulevard Cavendish et à l'ouest du boulevard Poirier, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, d'une superficie de 52,5 m<sup>2</sup>, constitué du lot 4 956 592 du cadastre du Québec, pour un montant de 5 720 \$, plus les taxes, si applicables, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte ;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1123496007

---

**CE12 1845**

Il est

RÉSOLU :

de retenir la proposition de 9227-7797 Québec inc. pour la vente et la mise en valeur d'un terrain situé entre les rues Notre-Dame et Saint-Jacques, dans le Vieux-Montréal, d'une superficie de 2 023,8 m<sup>2</sup>, constitué du lot 1 180 954 du cadastre du Québec.

Adopté à l'unanimité.

1121368018

---

**CE12 1846**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de fermer et retirer du domaine public le lot 4 712 896 du cadastre du Québec;
- 2 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend à 9227-3846 Québec inc. une portion du tréfonds de la rue Young située entre les rues Smith et Wellington, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, aux fins d'assemblage, pour la somme de 176 646,78 \$, plus les taxes applicables, en conformité avec l'accord signé par Devimco inc. et la Ville de Montréal pour le développement du projet Griffintown II - Phase 1, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1121368014

---

**CE12 1847**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser Devimco inc. à effectuer des travaux d'excavation dans une portion d'une partie de la rue Young, entre les rues Wellington et Smith, dans l'arrondissement du Sud-Ouest et ce, aux conditions stipulées à la demande d'autorisation, incluant le paiement d'une somme de 1 050 \$ par mois, plus les taxes applicables ;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1121368016

---

**CE12 1848**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal de Pointe-à-Callière pour la poursuite de l'école de fouilles archéologiques d'une partie du lieu de Fondation de Montréal du 214 place D'Youville, site archéologique BjFj-101, et verser à la Société un montant de 100 000 \$ dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2012-2015;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1123501003

**CE12 1849**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 133 000 \$, aux organismes ci-après désignés, pour l'année 2012 - 2013, au montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale conclue entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de l'Entente administrative pour l'accueil et l'intégration des immigrants conclue entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles :

ORGANISME	PROJET ET PÉRIODE	MONTANT
<b>J'apprends avec mon enfant</b>	Recrutement de lecteurs bénévoles / 27 août 2012 au 29 juin 2013	20 000 \$
<b>Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec</b>	Les arts par l'intégration / 4 septembre 2012 au 30 juin 2013	20 000 \$
<b>1-2-3 Go! St-Michel/Femmes-relais</b>	Femmes-Relais / 1 <sup>er</sup> octobre 2012 au 30 septembre 2013	30 000 \$
<b>Maison d'Haïti</b>	Soutien aux parents, une prévention pour les jeunes	30 000 \$
<b>Le conseil des Éducateurs Noirs du Québec inc.</b>	Soutien aux familles de jeunes noirs anglophones / 1 <sup>er</sup> septembre 2012 au 31 août 2013	33 000 \$

- 2- d'approuver les cinq projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers ;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124251004

**CE12 1850**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 30 000 \$ à La Table ronde du Mois de l'histoire des Noirs afin de produire les outils de communication et de promotion pour la réalisation de la 22<sup>e</sup> édition du *Mois de l'histoire des Noirs*, édition 2013 ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124251005

---

**CE12 1851**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le directeur principal du Service des infrastructures, du transport et de l'environnement et les directeurs des Directions des infrastructures, du transport, de l'environnement ou leur représentant autorisé, à soumettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), pour et au nom de la Ville, des demandes de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 ou des demandes d'autorisation en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R. Q-2), ainsi que tous les documents, plans et devis, avis techniques ou toute autre information pertinente à ce propos pour des projets relevant de leur mission.

Adopté à l'unanimité.

1120266018

---

**CE12 1852**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 415 148,10 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de quinze véhicules Dodge Grand Caravan STX 2013, pour les besoins du Service de police et ce, conformément à l'entente d'achat contractuelle 693411 intervenue entre la Ville de Montréal et Montréal Chrysler Dodge Jeep (LaSalle) (CG11 0370);
- 2- d'autoriser le paiement d'un montant de 35 212,80 \$ correspondant à la TVQ payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124472015

---

**CE12 1853**

Vu la résolution CA12 210410 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 2 octobre 2012;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection requise par la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2) en vue des travaux de construction, par un promoteur, d'infrastructures routières (réseau d'égout sanitaire, réseau de distribution d'eau potable et réseau pluvial) dans la rue de la Rotonde (phase II) à L'Île-des-Sœurs, dans l'arrondissement de Verdun.

Adopté à l'unanimité.

1124588105

---

**CE12 1854**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le projet de garantie à intervenir entre la Ville de Montréal et la Banque Nationale du Canada, pour le prêt de 52,5 M\$ à être contracté par la Société d'habitation et de développement de Montréal, pour une durée de 5 ans, pour le financement du programme d'acquisition de logements locatifs et du programme de maisons de chambres.

Adopté à l'unanimité.

1120002003

---

**CE12 1855**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le règlement hors Cour du recours intenté par Groupe Dubé & Associés inc. contre la Ville de Montréal au montant de 1 107 845,28 \$ en capital, intérêts et frais;
- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à Me Chantale Massé, du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière un chèque à l'ordre de Langlois Kronström Desjardins, en fidéicommiss, au montant de 1 107 845,28 \$.
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1120570002

---

**CE12 1856**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion le règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les subventions à la restauration et à la rénovation des bâtiments à valeur patrimoniale et aux fouilles archéologiques (04-026) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

1123751020

---

**CE12 1857**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;
- 2- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la Ville aux conseils d'arrondissement (02-002) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

1123751019

---

**CE12 1858**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un complexe sportif de soccer au Complexe environnemental de Saint-Michel;
- 2- d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », relativement à l'affectation d'une partie du site du Complexe environnemental de Saint-Michel

Adopté à l'unanimité.

1120219001

---

**CE12 1859**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 17 800 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux d'infrastructures, d'aménagement et de réaménagement du domaine public et pour l'acquisition de mobilier urbain dans le secteur du Pôle Frontenac », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

1120890009

---

**CE12 1860**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de nommer Mme Natalie Bibeau à titre de Directrice - diversité sociale, au Service de la qualité de vie, dans la classe salariale FM10 (100 240 \$ - 125 300 \$ - 150 360 \$), le tout en conformité avec l'article 4 de la Politique de rémunération des cadres (CE10 1546 et ses modifications) et de l'article 10.2.1 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre;
- 2- d'autoriser la directrice principale du Service de la qualité de vie à signer le contrat de travail pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

1120395014

---

**CE12 1861**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission de la présidence du conseil à la suite de l'étude des recommandations en lien avec la démocratie participative formulées par la Commission sur les services aux citoyens.

Adopté à l'unanimité.

1121165004

---



**CE12 1862**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 22 au 26 octobre 2012.

Adopté à l'unanimité.

1125057010

---

**Levée de la séance à 14 h**

70.001

---

Les résolutions CE12 1819 à CE12 1862 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Michael Applebaum  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville